

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT Unité procédures et réglementation

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE

www.projets-environnement.gouv.fr

L'enquête publique relative à la demande de la société ARIANEGROUP, dont le siège social se situe au sein du Centre Spatial Guyanais - Site ELA2 - Bâtiment Kepler 97310 Kourou - Guyane Française, d'autorisation environnementale pour l'exploitation de deux bâtiments (BSB et EFF) liés au programme spatial Ariane 6 sur la commune de Kourou, initialement prévue du lundi 18 février 2019 au mardi 19 mars 2019 inclus est prolongée (art L.123-3ème alinéa du Code de l'Environnement) de 15 jours jusqu'au 03 avril 2019 inclus.

M. Meryll MARTIN désigné en qualité de commissaire enquêteur par le président du Tribunal Administratif de la Guyane, assurera deux permanences supplémentaires :

- mardi 26 mars 2019 de 15 heures à 18 heures à la mairie de Kourou
- mercredi 3 avril 2019 de 15 heures à 18 heures à la mairie de Kourou

Le dossier d'enquête publique, notamment l'étude d'impact, est consultable :

- Sur le site internet de la préfecture de la Guyane www.guyane.pref.gouv.fr (accueil actualités -
- Sur le site internet de la DEAL www.guyane.developpement-durable.gouv.fr (information du public -
- Sur la plateforme environnementale : www.projets-environnement.gouv.fr
- A la mairie de KOUROU 30 avenue des Roches 97310 Kourou (standard mairie : 0594 22 31 31), afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures normales d'ouverture des bureaux, à l'exception de samedi, dimanche et jours fériés :Lundi 07:30-13:30 - Mardi 07:30-13:30 -15:00-18:00 -Mercredi 07:30 -13:30 - 15:00-18:00 - Jeudi 07:30-13:30 -15:00-18:00 - Vendredi 07:30 -13:30

Les autres modalités de l'enquête publique fixées par l'arrêté préfectoral n° 13 du 31 janvier 2019 restent

P. Le Préfet,

Le Directeur adjoint de l'Environnement de l'Aménage nent et du Logement

Didier R